

Rapport d'activité pour l'assemblée générale du 27 juin 2015 de l'association «Histoire et Patrimoine Chapellois»

La réunion constitutive de notre association s'est tenue le samedi 21 juin 2014 . Etaient présents une vingtaine de personnes dont le maire de notre commune.

Les objectifs de notre association issus des statuts déposés sont :

- Sauvegarder le patrimoine de la commune de La Chapelle Saint andré ; le patrimoine s'entendant au sens du patrimoine matériel et immatériel, mobilier et immobilier.
- Recueillir des fonds afin de pouvoir sauvegarder le dit patrimoine.
- Dans le cadre du patrimoine immatériel, reconstituer l'histoire de la commune en l'inscrivant dans l'histoire générale du pays.
- Se donner les moyens de rassembler les éléments et documents de nature à constituer un fonds documentaire destiné à retracer l'histoire de la commune.

Un conseil d'administration a été constitué, formé de 11 membres : Patrick Biondi, Michel Meurant, Michèle Philibert, Lionel Colson, Pierre Musard, Pascal Davoigniot, Jean-Paul Tachon, Janine Pasquette, Mireille Jallois, Roselyne Caylar, Nicole Duchassin

Le maire ou son représentant y est membre de droit.

Les membres du Conseil d'administration réunis dans la foulée de l'assemblée générale ont élu :

- Un président : Michel Meurant
- Une vice-présidente : Michèle Philibert

- Une trésorière : Janine Pasquette
- Un secrétaire : Patrick Biondi
- Un secrétaire adjoint : Lionel Colson

La cotisation annuelle pour les membres a été fixée à 5 euros (cinq euros).

Les statuts ont été déposés à la préfecture et un compte a été ouvert à la Banque Postale.

Faits marquants de l'association au cours de l'année écoulée :

1. Les lavoirs :

Une campagne de nettoyage des lavoirs a été entamée après qu'un premier état des lieux ait été réalisé. Les lavoirs du Meez, de Croisy, des Grands Bois et du Creantay ont fait l'objet d'un débroussaillage et d'un curetage des bassins.

L'action doit se poursuivre et un état des lieux des travaux éventuels et de leur coûts devrait voir le jour dès cet automne.

L'objectif, une fois ces lavoirs réhabilités, est de les identifier via des panneaux indicateurs et via un plan de la commune les positionnant avec leurs caractéristiques et historiques. Ces lavoirs représentent un patrimoine culturel et architectural unique, chargé d'histoire, qu'il nous faut préserver. Ils portent en eux l'histoire de notre commune et de ses habitants qui ont passé un temps considérable dans et autour de ces lavoirs.

2. Le blason :

L'association a décidé de créer un blason de la commune afin d'avoir un identifiant facilement reconnaissable à l'instar des nombreuses communes qui en disposent. Il intègre les éléments issus des blasons de la Bourgogne, du Nivernais et intègre aussi l'histoire de notre commune avec les forges. La devise « **vitam impendere vero** » «consacrer sa vie à la vérité» a été rajouté à la base de notre blason. Cette phrase célèbre (parmi d'autres) de Juvenal poète satirique latin de la fin du 1er siècle après JC a

été reprise en devise par Jean-Jacques Rousseau, grand humaniste, philosophe et grand inspirateur des idéaux révolutionnaires de 1789-1794. (Annexe)

3. Les archives et documents

Il a été décidé de consulter les archives communales afin d'y trouver tout élément historique. Il en sera fait de même par la suite avec les archives départementales, et les archives de l'archevêché d'Auxerre. Plusieurs habitants de la commune ont apporté des photos, documents, cartes postales et plans cadastraux ou autres. Ces documents ont fait l'objet d'une numérisation. La recherche sur internet a aussi permis de retrouver des cartes très anciennes (1633) qui attestent de la présence du village de la Chapelle Saint André et de Corbelin. La route principale qui allait de Donzy à Varzy en passant par Menou passait au sud du Château de Corbelin et traversait Buzy via le magnifique pont qui date probablement de la même époque..

Ce travail de recherche d'archive va se poursuivre et s'intensifier. un document de synthèse sera créé et rendu public dès que possible.

Nous appelons tous les habitants de la commune de partager documents, photos, cartes postales, objets qui seront scannés et mis sous format informatique.

4. Le site internet

Le conseil d'administration a décidé de mettre en place un site internet. Ce site a été réalisé grâce à Monsieur Christophe Baudin. Monsieur Pascal Davoigniot en fait le suivi.

l'adresse est

<http://www.histoire-patrimoine-chapellois.fr>

Ce site permettra de faire partager nos découvertes et de reconstituer l'histoire de notre commune. Nous vous invitons à y aller et à donner votre avis sur le contenu et sur ce qui pourrait éventuellement manquer.

5. le nom des rues des hameaux

A la demande du Conseil Municipal, notre association a accepté de mener une enquête auprès de la population pour proposer au Conseil des noms de rue pour les hameaux : Créantay, Les Berthes, Les Grands Bois, Buzy, et Le Buisson. (voir Annexe). Ces noms tiennent compte du passé (via les actes de propriétés) et du choix des habitants qui ont répondu. Ces noms de rues seront actés par une décision du Conseil.

6. Les subventions

Comme les huit autres associations de notre commune, la notre a demandé une subvention. 500 euros lui ont été accordés par le Conseil Municipal. Cette subvention permettra de payer l'hébergement du site et de prévoir une initiative cet automne.

Plusieurs idées ont été évoquées : un concours de soupe automne 2016 autour de la Saint André, une bourse échange- scannérisation de cartes postales de notre commune afin de faire un inventaire complet des cartes existantes, édition d'un petit livret sur l'historique de notre commune... Un inventaire des calvaires de notre commune a également été proposé.

Toute idée supplémentaire de votre part est également la bienvenue.

7. divers - vie de l'association

Le conseil d'administration s'est réunis 11 fois :

4 juillet 2014

19 juillet 2014

11 octobre 2014

29 octobre pour la création du site internet

22 novembre 2014

13 décembre 2014

24 janvier 2015

21 février 2015

21 mars 2015

25 avril 2015

30 mai 2015

Deux membres du conseil d'administration, Monsieur Meurant et Monsieur Tachon ont démissionné pour raison personnelle au mois de mars. Il nous faudra donc renouveler le conseil d'administration.

Voici donc brossé notre activité depuis la création de notre association il y a tout juste un an. Le conseil d'administration vous demande donc d'approuver ce rapport d'activité et est à l'écoute de toute les suggestions dont vous pourrez lui faire part.